



6 juillet 2009

Communiqué de presse

De nouvelles pistes pour développer l'agriculture biologique et réduire les pollutions de l'eau par les pesticides

> Franc succès pour l'appel à projets de l'Agence de l'eau

Lancé en février 2009 par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, l'appel à projets en faveur de l'agriculture biologique et de la réduction des pollutions de l'eau par les pesticides a suscité une mobilisation importante : 200 manifestations d'intérêt ont été reçues et examinées.

Suite à une première sélection en juin, la moitié des dossiers reçus a été retenue.

75 % des projets pré-sélectionnés portent sur le développement de l'agriculture biologique, 11 % sur la réduction de l'utilisation des pesticides en agriculture, 11% sur la réduction de l'utilisation des pesticides en zones non agricoles et 3 % sur la suppression des pollutions ponctuelles.

Parmi les dossiers concernant l'agriculture biologique, 38 % correspondent à des projets orientés vers la création de gamme bio, d'études de marchés, de conditionnement du produit, de développement des marchés à l'export... et 33 % sont des projets en lien avec les circuits courts, la restauration hors domicile, la création de ceinture verte, la maîtrise foncière, ou encore l'agriculture péri-urbaine.

Les structures porteuses des projets pré-sélectionnés sont **principalement des collectivités (32%)**, suivies par des associations (19 %), des coopératives (19 %), et des groupements de producteurs (11 %).

Prochaines étapes :

- Juillet à septembre 2009 : finalisation des dossiers et dépôt des projets.
- Octobre à novembre 2009 : sélection finale des projets.
- Décembre 2009 : décision du Conseil d'Administration de l'Agence sur les attributions de subvention.

Le 9^{ème} programme de l'Agence de l'eau, au service de la qualité des milieux aquatiques

Le Grenelle de l'environnement et la Directive Cadre sur l'Eau fixent des objectifs ambitieux pour restaurer la qualité des eaux, en particulier lorsqu'elles sont destinées à produire de l'eau potable.

Au service de l'atteinte du bon état des eaux, le 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau prévoit de restaurer la qualité de l'eau des bassins d'alimentation en eau potable touchés par les pollutions diffuses d'ici 2012.

● Repères

> 35 % des cours d'eau et 30 % des nappes d'eau souterraines en France contiennent des pesticides.

> 220 captages en eau potable sont dégradés par les pesticides et les nitrates sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

> La France est le 1^{er} producteur et utilisateur européen de pesticides (80 000 t vendues/an).

> Avec 2 % de surfaces agricoles utiles en agriculture biologique, la France n'arrive qu'en 9^e position au classement européen.

Contacts Presse à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Nancy Yana ☎ 04 72 71 28 60 nancy.yana@eaurmc.fr

Eve Sivade ☎ 04 72 71 27 80 eve.sivade@eaurmc.fr